

# Québec : Trudeau dans la merde face à la loi d'interdiction des signes religieux de Legault

écrit par Cécile Comeau | 16 octobre 2018



Certes, pour l'ancien premier Ministre Canadien Chrétien il est urgent de ne rien faire contre le voile :

<http://resistancerepublicaine.com/2018/10/14/le-voile-il-est-urgent-de-ne-rien-faire-dit-jean-chretien-ancien-premier-ministre-canadien/>

Mais François Legault a remporté les élections du premier octobre dernier...

Justin Trudeau est dans la merde jusqu'au cou et il a peur de s'y noyer en se montrant incapable de protéger ses amis intégristes religieux de tout poil. Il est en mode panique. Il a sorti Chrétien en désespoir de cause de la morgue politique où nous l'avions enfermé. Chrétien était ministre du gouvernement de Pierre-Elliott Trudeau, le père de Justin qui nous imposa la Loi des mesures de guerre en 1970. Pareil pour le rapatriement unilatéral de la constitution en 1982.

Comble de traîtrise à ses racines qui sont les mêmes que les nôtres, Chrétien a défendu la Loi fédérale sur la clarté référendaire qui stipule que le Canada ne reconnaîtrait pas un référendum sur l'indépendance du Québec que nous gagnerions au suffrage universel, c'est-à-dire 50 % des voix plus un vote. Le vote d'un Québécois souverainiste valait subitement moins que le vote d'un Canadien fédéraliste. Tu parles d'un beau salaud!

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi\\_sur\\_la\\_clart%C3%A9\\_r%C3%A9f%C3%A9rendaire](https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi_sur_la_clart%C3%A9_r%C3%A9f%C3%A9rendaire)

Ensuite, Harper et Manning, deux réformistes qui sont retournés plus tard au parti conservateur, ont sauté dans la ronde de la clarté référendaire avec les libéraux de Chrétien en y apportant leurs grains de sel, soit la partition du Québec. Nous nous sommes retrouvés avec une création collective improvisée de nombreuses versions différentes de sociétés distinctes pour le Québec qui étaient toutes aussi farfelues les unes que les autres.

Legault va réussir en matière d'interdiction partielle de signes religieux. En plus de tous ces députés de la CAQ (74) supposément fédéralistes, mais d'allégeance nationaliste, il y a ceux du PQ (10), des souverainistes qui sont pro laïcité eux aussi; ce qui donne un joyeux total de 84 élus pour la laïcité sur 125 députés élus à l'Assemblée nationale du Québec. Trudeau panique, car il n'a plus de prise idéologique sur ce parlement provincial, vu la débâcle des libéraux de Couillard et c'est son paternel, Pierre-Elliott qui l'a foutu dans la merde avec sa satanée constitution de 1982 qui prévoit justement l'utilisation d'une clause dérogatoire à cette constitution par un parlement provincial. Trudeau père nous a enfoncé sa constitution de 1982 dans la gorge et, maintenant, c'est fiston Justin qui s'étouffe avec.



En quelque sorte, on pourrait affirmer que la clause dérogatoire fait voler en éclats la préséance du gouvernement fédéral sur notre Assemblée nationale, préséance que nous n'avons jamais reconnue. Je le rappelle, nous ne sommes pas signataires de cette damnée constitution de 1982. Chrétien et P-E Trudeau père ont traité le Québec comme une mariée que l'on a traînée sans son consentement devant l'autel et qui dit

quand même non depuis 1982 à ce mariage imposé dont elle ne veut pas. Elle dit non à ce torchon de 1982 qu'elle refuse de signer. Aucun mariage de raison n'est possible avec pareils époux. Nous l'avons constaté lors du refus des Accords du lac Meech en 1990 et du rejet des Accords de Charlottetown en 1992. Des politiciens canadiens et québécois respectueux de ce que nous sommes ont bien essayé de nous rabibocher avec le Canada, mais force est de constater que nos deux solitudes étaient irréconciliables.

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Accord\\_du\\_lac\\_Meech](https://fr.wikipedia.org/wiki/Accord_du_lac_Meech)

Legault va se prévaloir de la clause dérogatoire, afin d'appliquer sa loi sur l'interdiction des signes religieux pour les représentants de l'État en position d'AUTORITÉ comme les juges, les policiers, les gardiens de prison, les enseignants du primaire et du secondaire. J'espère que cela englobera aussi le personnel des centres de la petite enfance (âge préscolaire). Bien entendu, j'aurais préféré une loi interdisant les signes religieux partout où il y a l'État, incluant le monde municipal, les établissements de santé et les ministères ou organismes du gouvernement. Mais on verra. Paris ne s'est pas fait en un jour, comme on le dit si bien le proverbe.

Les antifas multicults sont sortis dans la rue quelques jours après les élections. Ils nous traitaient d'islamophobes, de racistes, de xénophobes en nous récitant leurs litanies et lamentations habituelles. Je me souviens, en 1977, quand le gouvernement de monsieur Lévesque a voté la Loi 101 faisant du français la seule langue officielle du Québec. On nous gratifiait des mêmes insultes, mais les contestataires avaient d'autres tactiques et ne se réclamaient pas nécessairement de la gauche, des pauvres et des ouvriers. On nie depuis 1759 notre identité et on espère nous assimiler, mais nous résistons toujours et encore. Nous avons mis près de 400 ans pour nous débarrasser de l'ingérence de l'Église et du clergé dans nos lois, nos institutions et nos familles. Nous n'allons

certainement pas recommencer avec une autre religion intégriste, si exotique soit-elle. Terminés les vases communicants entre les religions et l'État. Nous voulons que l'on nous fiche la paix une fois pour toutes et que l'on cesse de nier notre droit d'exister, à vivre comme nous le voulons; c'est-à-dire libres, jaloux de nos valeurs occidentales et modernes, tout en parlant et protégeant cette belle langue française que nous partageons avec vous et qui est LA langue de toute la Francophonie, quoi que puisse en dire Macron.